CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183269** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2027**

ÉDITÉ LE 09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2017B00231

Siret : 827 784 067 00023

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 5409993

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021127488504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021127488504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : BAPTISTE CREATIONS

24 RUE LOUIS MARCHEGAY
85110 SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY

Téléphone : 02 51 62 77 74 **Fax :**

Portable : 06 82 68 79 40

Responsabilité légale :
BARRE BAPTISTE ROBERT ALFRED PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : bureaubaptistecreations@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 035 707 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	7	06/03/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)		29/01/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	7	03/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 17:06

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E183269** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2027**

ÉDITÉ LE **09/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/2017
Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2017B00231

Siret : **827 784 067** **00023**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 5409993

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021127488504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021127488504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **BAPTISTE CREATIONS**

24 RUE LOUIS MARCHEGAY
85110 SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY

Téléphone : 02 51 62 77 74 **Fax :**
Portable : 06 82 68 79 40

Site Internet :
E-mail : bureaubaptistecreations@gmail.com

Responsabilité légale :
BARRE BAPTISTE ROBERT ALFRED PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/03/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	29/01/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/01/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	03/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 17:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.